

# **AVIS**

Il est porté à la connaissance des habitants de la commune de Walferdange que la Ministre de la Mobilité et des Travaux Publics et le Ministre des Affaires intérieures ont approuvé respectivement le 21 octobre 2025 et le 28 octobre 2025 la délibération du conseil communal du 13 octobre 2025 (point 11d de l'ordre du jour) portant confirmation d'un règlement temporaire de circulation à l'occasion des travaux dans la route de Luxembourg (RN7) à Bereldange :

## **Passage pour piétons (Signal E, 11a)**

Du mercredi 8 octobre 2025 à 08.00 heures jusqu'au mardi 23 décembre 2025 à 18.00 heures, un passage piétons est installé devant l'immeuble numéro 113, route de Luxembourg.

Walferdange, le 4 novembre 2025.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber